

DEC11A008DSI

Décision portant création et renouvellement des unités mixtes internationales

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs scientifiques des instituts concernés ;

Vu l'accord des partenaires ;

Décide :

Art. 1. - Sont créées pour une durée de quatre ans à compter du 01 janvier 2011 les unités mixtes internationales suivantes sous réserve de la conclusion des conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut national des sciences de l'univers

Délégation Paris Michel-Ange

Partenaire : UNIVERSITÉ LAVAL DE QUEBEC

UMI n°3376, intitulée TAKUVIK

Directeur : M. Marcel BABIN, directeur de recherche

Directeur-adjoint : M. Jean CARIGNAN, ingénieur de recherche

Directeur-adjoint : M. Louis FORTIER, professeur

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement

Section d'évaluation : 18

Partenaire : UNIVERSITE DU CHILI

UMI n°3386, intitulée Laboratoire Franco-Chilien d'Astronomie
Directeur : M. Mario HAMUY, professeur
Section d'évaluation : 17

Art. 2. - Sont renouvelées pour une durée de quatre ans à compter du 01 janvier 2011 les unités mixtes internationales suivantes sous réserve de la conclusion des avenants aux conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques

Délégation Alpes

Partenaires : UNIVERSITE GRENOBLE 1, EUROPEAN MOLECULAR BIOLOGY LABORATORY

UMI n°3265, intitulée Biologie structurale des interactions entre virus et cellule-hôte
Directeur : M. Stephen CUSACK, chef de laboratoire
Directeur-adjoint : M. Rob RUIGROK, professeur
Institut secondaire : Institut de chimie
Sections d'évaluation : 23, 21

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes

Délégation Paris Michel-Ange

Partenaires : UNIVERSITE NATIONALE DE SINGAPOUR, UNIVERSITE GRENOBLE 1, AGENCY FOR SCIENCE TECHNOLOGY AND RESEAR

UMI n°2955, intitulée Image and Pervasive Access Lab
Directeur : M. Daniel RACOCEANU, chargé de recherche
Institut secondaire : Institut des sciences informatiques et de leurs interactions
Section d'évaluation : 7

Institut de rattachement : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions

Délégation Paris Michel-Ange

Partenaires : UNIVERSITE OF BRITISH COLUMBIA, UNIVERSITE DE WASHINGTON, UNIVERSITE DE CALGARY, UNIVERSITÉ SIMON FRASER, UNIVERSITÉ ALBERTA, UNIVERSITÉ VICTORIA

UMI n°3069, intitulée PIMS-Europe
Directeur : M. Alejandro ADEM, professeur
Instituts secondaires : Institut des sciences informatiques et de leurs interactions ; Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes
Sections d'évaluation : 1, 7

Art. 3. - Le mandat des directeurs et des directeurs adjoints mentionnés aux articles 1, 2 prend effet au 01 janvier 2011 pour une durée de quatre ans.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Alain FUCHS